

LE MOT DU MAIRE

et été d'importants travaux ont été réalisés au groupe scolaire Paul LANGEVIN : la création d'un self avec le réaménagement de la cuisine, la réfection de la toiture d'un bâtiment à l'école élémentaire.

La rentrée fut marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, suite à la décision extrêmement tardive de l'Inspection d'Académie d'appliquer soit la suppression de la classe le mercredi matin, soit la réduction des cours d'une heure deux jours par semaine.

V

I

E

D

E

S

S

F

V

Ι

C

E

S

Outre la précipitation et l'impréparation de la réforme, c'est son incohérence par rapport aux rythmes scolaires qui est à noter. En effet, depuis de nombreuses années les rapports se succèdent pour dénoncer les rythmes auxquels sont soumis nos enfants. Les congés scolaires sont trop longs et les semaines trop chargées en cours. Or, le choix est de densifier le travail hebdomadaire, il faudra désormais que les élèves assimilent en 24 heures ce qui devait l'être en 26.

En fait, le but de la réforme est de cacher, sous couvert d'innovation positive, la chute des moyens affectés à l'école de la République par l'État. Il n'est d'ailleurs pour preuve que la décision d'appliquer cette réforme aussi aux écoles maternelles : à ce niveau, que veut dire la création du soutien scolaire ?

Tout ceci sans parler de ce nouveau transfert de charge vers les collectivités qui doivent assumer la garde des enfants pendant les heures supprimées.

Alain PACE

Lécho-au-Binos

Bulletin d'information bimestriel de la ville de Seysses N°58 - Novembre/Décembre 2008

www.mairie-seysses.fr

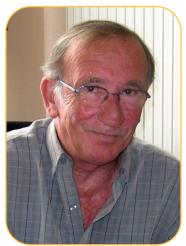
SOMMAIRE

Vie des Services	Départ à la retraite de René DELAHAYE	P. 1
Vie des Services	Portraits : Anick SOUVETON, DGS et Jérôme LAFFON, DGA	P. 2
Travaux	Le nouveau self de l'école Paul Langevin	P. 3
Expression	Expression de l'opposition	P. 3
Conseil Municipal	Les principales délibérations du 21 août et du 30 septembre	P. 4
État civil	Juillet / Août / Septembre	P. 4

DÉPART À LA RETRAITE DE RENÉ DELAHAYE

ené DELAHAYE, Directeur Général des Services pendant 33 ans, est parti à la retraite le 11 septembre dernier. Il a mené une majeure partie de sa carrière au service de la commune, aux côtés d'Antoine FOULQUIER, l'ancien Maire, et d'Alain PACE depuis le mois de mars.

En 1975, René Delahaye est détaché du Trésor Public (où il a débuté sa carrière une dizaine d'années plus tôt) pour venir travailler à Seysses. Il fait profiter de ses connaissances en Finances Publiques à la collectivité.



René DELAHAYE

Lorsqu'il prend ses fonctions, Seysses est encore une commune rurale. Peu à peu, le village s'est modernisé, a su évoluer autour d'Antoine FOULQUIER, de René DELAHAYE et des 6 équipes municipales aui se sont succédées ces 33 dernières années.

Ensemble, ils ont notamment réaménagé la mairie, la place de la Libération, installé l'éclairage public, construit la Poste, la crèche, les écoles Paul Langevin et Flora Tristan, mis en place un service pour l'enfance et la jeunesse, les infrastructures sportives de la Saudrune, le gymnase Savignol, la salle des fêtes, le dojo, le boulodrome, les Zones Industrielles de la Piche et SEGLA, l'assainissement communal, etc.

Au début, René DELAHAYE gère, dans une ambiance familiale et paternaliste, une quarantaine d'agents municipaux ; aujourd'hui, la mairie, tous services confondus, compte un peu plus de 100 employés. C'est avec l'impression du devoir accompli que le DG5 a pris sa retraite : "Je n'ai pas fait, j'ai très souvent aidé à faire. Je pars satisfait et heureux."

٧

PORTRAITS:

ANICK SOUVETON, DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES ET JÉRÔME LAFFON, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

nick SOUVETON, Directrice Générale des Services, remplace René DELAHAYE depuis le mois de septembre. Elle est chargée de l'organisation et du suivi des services, la conduite des projets et des Ressources Humaines. Elle travaille en étroite collaboration avec Jérôme LAFFON, Directeur Général Adjoint, arrivé le 1er octobre. Ce dernier est chargé des Finances et de l'Urbanisme

ANICK SOUVETON :

Elle est originaire d'Auvergne. Sa formation universitaire (Maîtrise de Droit Public; DESS Administration Locale et DEA Aménagement du Territoire) lui permet de disposer de connaissances relatives aux Collectivités Territoriales, plus particulièrement celles situées en moyenne montagne, dans les milieux ruraux défavorisés.

Elle cherche ensuite à élargir ses compétences en intervenant en zone urbaine. En 1991, à Argenteuil, elle est Chargée d'Études au sein du Service Éducation et Formation. Elle change par la suite régulièrement de mission et de territoire afin de disposer d'une riche expérience.

Elle occupe ainsi différentes fonctions en région parisienne et en province.



Anick SOUVETON

Elle intervient dans le cadre de la Politique de la Ville en qualité de Chef de Projet (à Sevran en Seine Saint-Denis, puis à Vanves et Villeneuve la Garenne dans les Hauts-de-Seine) et de Directrice d'un Groupement d'Intérêt Public en Picardie (spécialisé dans le domaine du Développement Social Urbain à Creil). Plus récemment, on lui a confié la Direction des Services de l'ensemble d'une collectivité : d'abord à Lunéville en 2002 (Meurthe et Moselle / Lorraine), en qualité de Directrice Générale Adjointe, puis à Beaumont du Périgord (Dordogne / Aquitaine) au sein de la Communauté de Communes du Pays Beaumontois.

Les interventions sur les grands quartiers urbains lui ont permis d'apprécier le travail de terrain, le partenariat avec des acteurs comme les bailleurs sociaux, la police et l'Éducation Nationale. Elle a notamment mis en place des instances de participation des habitants et des équipements sociaux-culturels. Les Ressources Humaines constituent la première de ses préoccupations. "Il m'importe que chacun travaille efficacement en ayant le sens du service public, le souci d'améliorer le bien-être des habitants de la commune."

JÉRÔME LAFFON :

Il est originaire de Seysses. Diplômé d'un DESS Administration Locale, il débute sa carrière à la Mairie de Seysses en 1999 en tant qu'Agent du Développement Local (dans le cadre d'un Contrat Emploi Jeune). Par la suite, il devient Responsable Administratif du CCAS.

En 2002, après avoir été admis au Concours d'Attaché Territorial, il quitte la Mairie de Seysses, et intègre celle de Saint-Orens de Gameville en tant que Responsable des Finances.

Aujourd'hui, il est de retour à Seysses, en tant que Directeur Général Adjoint, avec pour principale mission la gestion des Finances de la commune (préparation budgétaire, analyses financières, contrôle de l'exécution du



Jérôme LAFFON

budget, suivi du patrimoine, relations avec le Trésor Public, mise en place des procédures de commandes, etc).

N

UN Nouveau Self à l'École Paul Langevin



e restaurant scolaire Paul Langevin a été transformé en self pendant l'été.

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2006, la fabrication, la livraison des repas, le service à table et la gestion des locaux sont de la compétence de la Communauté de Communes Axe Sud. Les locaux appartiennent en revanche à la commune.

La charge et le coût des travaux ont par conséquent été répartis entre la commune, pour la partie bâtiments, et la Communauté de Communes Axe Sud pour la partie fourniture de matériel et de mobilier.

LA COMMUNE A PRIS EN CHARGE :

- Le gros oeuvre : démolition (murs, cloisons, sanitaires) ; carrelages ; faïences ; menuiseries intérieures,
- La construction des cloisons avec doublage hygiène,
- L'électricité (entièrement refaite) ; la ventilation,
- La plomberie ; les sanitaires,
- Les menuiseries extérieures en aluminium.

Coût des travaux : 103 443.79€ TTC.





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AXE SUD A PRIS EN CHARGE :

- Le démontage et la reprise du matériel existant,
- L'installation d'un four, de deux chambres froides, de deux friteuses, d'une grillade, d'un meuble réfrigéré, de mobilier (chariots, plateaux, ...).

Coût des fournitures de matériel et des équipements : 56 697.57€ TTC.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 160 141.36 € TTC.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

La gestion municipale épinglée par la chambre régionale des comptes!!

Lors des municipales, nous avions stigmatisé la mauvaise gestion de notre collectivité : M. PACE et son équipe avaient qualifié nos propos de "manque de sérieux". Le rapport de la "CRC" dresse un bilan catastrophique de la gestion communale qui a vu ses comptes se dégrader : augmentation de 150% des charges de personnel, endettement accru de 79%, etc...

M.PACE, devrait prendre ses responsabilités plutôt que de qualifier nos propos de "fantaisistes" voire mensongers! Nous continuerons à dénoncer les dérives, pour sauvegarder la situation financière: les projets "ambitieux" de notre nouveau maire ne vont pas dans ce sens...

Notre site internet "mvaseysses.org" permettra désormais de préciser nos actions, vous y trouverez l'intégralité du rapport de la "CDC".

Groupe d'élus "Mieux Vivre à Seysses", Alain VIDAL, Brigitte SABATHIER, Sylviane FOLCH, Jean Pierre COSSAT, Jean Pierre ZANATTA.

Contact : Courriel : vidal.al@wanadoo.fr, Tél. : 06.70.51.84.25.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 21 AoûT 2008

- Demandes de subvention pour :
 - l'acquisition de deux bennes
 - équiper la salle des fêtes d'un réfrigérateur,
 - l'acquisition de mobilier scolaire,
- ◆ Lamasquère adhère au SIAS (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale).
- ◆ Le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé. Désormais, il sera réajusté tous les ans.

LE 30 SEPTEMBRE 2008

- Le règlement et le guide des procédures des marchés publics ont été approuvés. Ils prendront effet à compter du 1^{er} novembre 2008,
- ◆ Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : la majoration la plus faible de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles a été retenue, soit 0,50 euro par mètre carré.

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité :

www.mairie-seysses.fr, rubriques: Vie municipale / Délibérations.

JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2008

Naissances

JUILLET

01/07 Gabin FAUGÈRE04/07 Susan TOULOUSE

07/07 Lilas MAUREL

11/07 Esaïe MOURETTE

11/07 Louis SAUNE-LEFEBVRE

12/07 Lou LAPÈNE

15/07 Julie COSTE

22/07 Maëlys LARREY

25/07 Marc THINARD

31/07 Juliette REBOUL

AOÛT

05/08 Anton LERAU

08/08 Candice BREVIER

08/08 Ambre BREVIER

14/08 Tym LO

20/08 Lilou MARFAING

22/08 Marilou FORNALIK

28/08 Laura GINOYER

29/08 Noa YATES-FAGET

SEPTEMBRE

01/09 Erika GONZALEZ BENITEZ

06/09 Jean AUBERT--RICCI

08/09 Enzo BOURDAGES 18/09 Gabriel MANAVIT

30/09 Jade AUDIAU

Décès

JUILLET

10/07 Luigi GRÉGORIS 11/07 Sara SOLACROUP

10/07 M. I. DELICACI

18/07 Mohamed BELKACEMI

31/07 Maria DA SILVA

AOÛT

04/08 Daniel MARTINEZ 11/08 Pierre BOONE

SEPTEMBRE

02/09 Tomaso BENINCA 10/09 Michel CABROL

20/09 Annie BARREAU

24/09 Marina ZAMBON

26/09 André CERTAIN

Mariages

Donception et Réalisation : Mairie de Seysses, Service Communication - Directeur de publication : A. Pace - Impression : Imprimerie du Parc - Tirage à 2700 ex. - ISSN en cours - Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite

JUILLET

12/07 Aurélie GUYONNET & Samuel GITTON

19/07 Josiane LLINARES & Jean-Louis PEYRO-ROYO

26/07 Fatima AFQUIR & Mabrouk MEKKI

AOÛT

08/08 Nathalie BECQUART & Franck MENOU

09/08 Sylvaine SERRES & Paul LAVIGNE

09/08 Leslie MANCION & Jérémy RACIONERO

09/08 Célia OBERT & Cyril CASALOT

16/08 Vanessa KISIEL & Bruno HABAY

23/08 Marie-Line LABEUCHE & Jean DAMETTO

30/08 Amélie DUBOURG & Samuel ECKERT

30/08 Corinne MENDES & Abdelkader BEZZOU

SEPTEMBRE

06/09 Christelle PIQUES & Bernard POVEDA

19/09 Magali BÉQUÉ & David BONNET

20/09 Sylvia FERNANDEZ & Gérard PELI

23/09 Claudia BULGARESCU & Julius-Teodor LEMAC

23/09 Ciaudia DOLGANLOCO & Julius-160001 LLIVIAC

27/09 Carole SANCHEZ & Ludovic FACHIN

Baptêmes Républicains

AOÛT

09/08 Mathéo CASALOT

16/08 Ethan & Axel FOURNIL